

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°6 du mardi 29 septembre 2020

I - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 18h

Les participants sont au nombre de 25 personnes dont 23 votants.

Présence en tant qu'invitées, de Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire et de Mme GRAND Nathalie, Provisseure-adjointe

M. le Provisseur ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-DIRECTION/ADMINISTRATION

- M. GRAND Philippe, Provisseur, Président
- M. BABY-ROUINET Eric, DDFPT
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire
- Mme RELAVE Laurence, Provisseure-adjointe
- M. AULAGNON Xavier, CPE

II-PERSONNALITES QUALIFIEES

- Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale
- Mme SEMACHE Nadia, Conseillère Municipale

III -ELUS DE L'ETABLISSEMENT

Enseignants :

- Mr LEAUTE Yves
- Mme CORRIGAN Sonia
- Mme BARDIAUX Catherine
- Mme MOLLA Emilie
- Mme VOURZAY Marie-hélène
- Mme FLANDIN Béatrice
- M. CHAPUIS Yannick

ATOSS :

- M.GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- M. LEPINE Laurent

PARENTS D'ELEVES

- Mme BEAL Bénédicte, parent FCPE
- Mme TAGHBALOUT Angélique, parent FCPE
- Mr LOUBET Cédric, parent FCPE
- Mme AGUERA Céline, parent PEEP
- Mme LEGAT Fabienne, parent PEEP

ELEVES

- M. BUISSON Samir

PERSONNES EXCUSEES

- Mme SCHWARZ Nadine, parent d'élèves
- Mme DECROIX Frédérique, parent d'élèves
- Mme PLAINE Colette, personnalité qualifiée

PERSONNES INVITEES

- Mme GRAND Nathalie, Provisseur-adjointe
- Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire.

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Provisseur propose Mme TAGHBALOUT Angélique, représentante parents d'élèves qui accepte.

M. le Provisseur l'en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance n°5 du mardi 30 juin 2020

M. le Provisseur demande si le PV appelle d'autres remarques.

Aucune remarque particulière n'est à noter.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	BI	Nul	Abs	Pour	Ctre
1	23	23	0	0	0	0	23	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour et signale que deux questions complémentaires ont été déposées à cette séance par les représentants des personnels enseignants :

L'application du protocole sanitaire : Quand les salles de classe auront-elles des flacons de gels hydro-alcooliques afin de sécuriser l'usage des claviers, des matériels prêtés aux élèves, les sanitaires étant en nombre insuffisant ? Comment les élèves et les personnels ont-ils été formés aux gestes barrières comme le prévoit le protocole ? Quand les sèche-mains diffuseurs de virus seront-ils débranchés ?

Les manuels scolaires : Pourquoi les manuels n'ont-ils pas pu être distribués en début d'année au Lycée Honoré d'Urfé alors que ce fut le cas ailleurs ? Pourquoi de nombreux manuels de Terminales manquent-ils encore ? Pourquoi la région ne finance-t-elle pas les manuels dans toutes les disciplines comme Maths Expertes et Maths Complémentaires en lycée général ?

Ces 2 points seront rajoutés aux questions diverses.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu CA du 30 juin 2020 **Décision**
- Adoption de l'ordre du jour **Décision**

I) Affaires pédagogiques

- Rapport pédagogique du chef d'établissement **Décision**
- Bilan de rentrée **Avis**
- Organisation de l'année scolaire 2020-2021 **Décision**
- Indemnités pour Missions Particulières (IMP) 2020-2021 **Décision**

II) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Décisions Budgétaires Modificatives (modification des ouvertures de crédits suite à la période COVID 19) (ouverture de crédits globalisés) **Décision**
- Conventions diverses **Décision**
- Autorisation de recrutement de CUI-PEC **Décision**

III) Questions diverses déposées par les représentants des personnels enseignants

L'application du protocole sanitaire : Quand les salles de classe auront-elles des flacons de gels hydro-alcooliques afin de sécuriser l'usage des claviers, des matériels prêtés aux élèves, les sanitaires étant en nombre insuffisant ? Comment les élèves et les personnels ont-ils été formés aux gestes barrières comme le prévoit le protocole ? Quand les sèche-mains diffuseurs de virus seront-ils débranchés ?

Les manuels scolaires : Pourquoi les manuels n'ont-ils pas pu être distribués en début d'année au Lycée Honoré d'Urfé alors que ce fut le cas ailleurs ? Pourquoi de nombreux

manuels de Terminales manquent-ils encore ? Pourquoi la région ne finance-t-elle pas les manuels dans toutes les disciplines comme Maths Expertes et Maths Complémentaires en lycée général ?

IV) Affaires financières concernant le GRETA de la Loire

- Conventions
- Note sur les frais de déplacement
- Cadre d'emploi

Décision
Décision
Décision

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
2	23	0	23	0	0	0	23	0

II- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Rapport pédagogique du chef d'établissement

- *Une année tronquée*

M. Le Proviseur présente un rapport pédagogique marqué par un contexte particulier ; d'une part par la mise en place de la réforme et d'autre part par le confinement du 16 mars 2020.

Globalement la mise en œuvre de la réforme s'est plutôt bien déroulée malgré le choix du lycée de laisser les élèves libres de leur choix de spécialités. Les premières difficultés sont apparues avec les E3C durant lesquelles certains élèves aussi bien de la voie générale que technologiques ont refusé de se présenter aux épreuves.

Le 16 mars 2020 a eu lieu le confinement. Ce moment a pris quatre mois de l'année scolaire, ce qui n'est pas négligeable. Un enseignement distanciel avec l'utilisation d'outils numériques a été de ce fait mis en place pour la première fois avec une forte implication des professeurs en général mais des inégalités dans l'investissement. Il est à ce jour difficile d'évaluer l'impact et l'efficacité de cet enseignement à distance. Globalement, les élèves ont suivi les cours à distance mais la situation a éloigné de l'école les élèves qui commençaient à décrocher avant le confinement.

Il est important de préciser que le confinement a reflété une réelle inégalité entre les élèves concernant les outils numériques. Certains se sont même rapprochés du lycée pour se faire prêter des ordinateurs et d'autres ont suivi les cours sur leur smartphone. Les élèves plus fragiles de la voie technologiques ont eu tendance à s'éloigner de l'enseignement à distance au bout de quelques semaines.

Il y a eu ensuite en fin de confinement, un décrochage massif d'élèves de terminales suite à l'annonce d'un baccalauréat en contrôle continu.

La reprise au mois de juin a été très inégale. L'annonce de la « non obligation » d'aller à l'école a influencé la reprise des élèves qui fut inopérante globalement avec un retour n'excédant pas 50% d'élèves.

Donc ces quatre mois ne sont pas anodins sur le bilan de l'année scolaire.

- *La population scolaire*

Au niveau de l'évolution de la population scolaire, une baisse de 8.9% est constatée due notamment au transfert de la filière STD2A vers la cité scolaire Jean Monnet/Benoît Fourneyron. L'indice de position sociale est également en baisse de manière régulière. Cette baisse peut s'expliquer par un resserrement de la carte scolaire ainsi qu'un appauvrissement de la population de la ville de Saint Etienne. En effet, le nombre de boursiers au lycée ne fait qu'augmenter chaque année.

Il est remarqué également que le niveau scolaire diminue chaque année depuis 2016 avec 1.5 point inférieur aux moyennes départementales et académiques. 11.8% des élèves ayant effectués leur rentrée dans l'établissement ont déjà redoublé au moins une fois, soit un taux représentant plus du double que celui du départemental (5.5%).

La mixité sociale qui a été une caractéristique du lycée Honoré d'Urfé se fragilise d'années en années.

- *Bilan d'orientation : le devenir des élèves*

M. le Proviseur insiste sur l'importance de cette première année de réforme durant laquelle les élèves de seconde ont pu choisir leurs spécialités de 1^{ère}.

Une augmentation de l'orientation (+6 points) en première générale est constatée atteignant ainsi 61%. La filière technologique se stabilise autour de 35% mais connaît une forte augmentation de la demande en STMG et une diminution significative en ST2S.

Aucune conclusion ne peut être tirée de ce bilan d'orientation dû notamment au confinement et à la réforme.

- *Bilan Parcoursup*

452 élèves ont postulé sur 461. Début septembre, en moyenne 85% des élèves avaient une proposition d'affectation avec une forte différence d'affectation entre la voie technologique et la voie générale.

Une baisse de demande de DUT est constatée notamment en ST2S avec une forte augmentation en licence et en PASS. Un travail devra être entamé par les professeurs principaux, la vie scolaire, les PSY-En et la direction pour insister sur le potentiel de la voie DUT et les difficultés susceptibles d'être rencontrées en Licence et PASS.

Il est également important de remarquer que le nombre de démissions volontaires de la plateforme diminue depuis 2 ans.

- *Les indicateurs de performance du lycée*

La valeur ajoutée de l'établissement au regard des examens reste toujours négative passant de -3 en 2018 à -6 en 2019. Cette baisse constante de cette valeur ajoutée est due notamment à l'effondrement des résultats du bac ES.

L'enjeu du choix des filières en fin de seconde demeure donc une vraie *question*.

- *Les taux d'accès au BAC*

Le taux d'accès au BAC est défini selon le nombre d'élèves d'une année N que l'on retrouve dans la classe supérieure l'année N+1. Depuis la venue de la nouvelle direction en 2019, le taux d'accès en classe de seconde est passé de +3 en 2015 à -9 en 2019.

M. le Proviseur explique cette baisse par un blocage des passages en voie générale mais aussi technologique pour tous les élèves qui n'avaient pas les compétences pour y accéder et avec un travail approfondi sur l'orientation d'un certain nombre d'élèves. Il est à noter également que le taux de redoublant a augmenté.

- *Réforme, accompagnement des élèves pour garantir la réussite pour tous*

Objectif du lycée : Garantir la réussite pour tous

Pour accéder à cet objectif, des choix et des moyens sont mis en place :

→ Utilisation des moyens DHG et mise en œuvre de la réforme : l'essentiel de la DHG a été consacrée à la mise en œuvre de la réforme.

Des choix ont été fait notamment de maintenir 3 classes de 1^{ère} et Terminales STMG pour 70 élèves, de ne pas faire de TP mais des groupes allégés dans les sciences expérimentales et de maintenir des groupes allégés en langues.

→ L'accompagnement personnalisé : La réforme a supprimé l'obligation de l'accompagnement personnalisé dans l'emploi du temps.

Néanmoins, le lycée a fait le choix de maintenir de l'accompagnement personnalisé en lien avec les professeurs principaux, dans les filières technologiques précisément en STL, en ST2S et en STMG, pour les élèves de 1^{ères} et Terminales et de l'accompagnement personnalisé en mathématiques et en français pour les élèves de seconde.

Il est à noter que cet accompagnement personnalisé était centré sur les élèves qui en avaient besoin.

→ Accompagnement des élèves en difficulté ou à besoins particuliers. Les élèves en plus grandes difficultés ont été accompagnés à travers divers dispositifs comme le tutorat, l'EIP. Plusieurs professeurs accompagnent ces élèves à besoins particuliers.

L'accompagnement des élèves passe par le GPDS (Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire) qui est un dispositif de lutte mis en place contre le décrochement scolaire. Ce dispositif est piloté par Mme Grand, Proviseure Adjointe et un CPE, M. Aulagnon. Une réunion a lieu une fois toutes les six semaines. Elle permet de faire un bilan global des élèves repérés par les professeurs ou CPE et qui sont ensuite accompagnés sans attendre la fin du 1^{er} trimestre.

Les élèves identifiés ont été pris en charge jusqu'au confinement mais malheureusement avec le confinement, ces élèves fragilisés ont décroché.

- *Ouverture culturelle des élèves*

→ Ouverture sur les formations du supérieur :

✚ **Participation au FESUP** (Forum de l'Enseignement Supérieur) destiné aux élèves de 1^{ère} générale, technologique ou professionnelle.

Ce forum se tient généralement en mars-avril mais avait été annulé à cause du confinement

✚ **Travail avec l'association « Inspire »**, association agréée par l'Education Nationale qui se définit comme au « service de l'égalité des chances et de l'engagement ». Elle propose à la fois un site collaboratif, un module pour la communauté éducative et des ateliers en présence des élèves animés principalement par des étudiants bénévoles.

→ *Projets culturels :*

Une partie des projets culturels n'ont pas pu se tenir à cause du confinement. Seule la Webradio a pu se maintenir malgré le confinement. Les enregistrements sont écoutables sur le site de Radio Urfe dont l'accès se fait à partir de celui du lycée. Des projets culturels autour de la danse, du théâtre, du cinéma et des arts plastiques ont eu lieu jusqu'au 16 mars 2020.

- *Vie de l'élève, vie scolaire*

La vie des élèves n'a pas été facile. Elle a commencé dans un contexte sociale difficile en Novembre, Décembre, avec la réforme du bac suivies des E3C. L'ensemble de ces mouvements a eu un impact sur le nombre d'absences des élèves notamment. Il faut noter également que le nouveau règlement intérieur a eu des difficultés de mise en place surtout concernant la gestion des retards.

Les sanctions prononcées sont : trois conseils de discipline avec trois exclusions définitives, vingt-huit exclusions inférieures à huit jours dont sept avec sursis, deux blâmes et trente-deux avertissements. Au regard des effectifs de l'établissement, le niveau des sanctions reste dans la norme de l'acceptable.

Pour limiter ainsi les sanctions, un partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative semble nécessaire.

Après avoir terminé sur ce point, Mr Léauté, Professeur, précise que les élèves notamment de 1^{ères}, se sentent isolés en début d'année à cause de la réforme qui a fait exploser le groupe classe.

Mr Léauté soulève également la question des coefficients des options. En effet, les options ayant des coefficients plutôt faibles par rapport aux spécialités attirent de moins en moins d'élèves avec un risque d'abandon et de délaissement notamment entre la 1^{ère} et la Terminale.

Mme Bardiaux, représentante des enseignants, souhaite rajouter que le décrochage plus important pendant le confinement des élèves de la voie technologique peut s'expliquer par le fait que la voie technologique est une voie de pratique, de concret ; ce qui n'était plus possible durant cette période. Il est d'ailleurs remarqué que ces élèves se retrouvent en ce début d'année en difficultés au niveau de la pratique.

Il est également très difficile aux professeurs de répondre aux interrogations des élèves concernant le déroulement des épreuves du bac vu le manque d'informations sur ce sujet. M. le Proviseur assure que dès que des nouvelles informations officielles seront connues, elles seront transmises rapidement auprès des professeurs.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
3	23	0	0	0	0	0	23	0

2. Bilan de rentrée

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

Résultats en augmentation du baccalauréat 2020 pour toutes les filières exceptées en STL (- 3.5 points), même constatation pour les BTS.

La composition sociale du lycée reflète un poids important des élèves issus de milieu défavorisé avec 41.6%.

Il n'est remarqué aucun changement au niveau des origines des rentrées en seconde. 32% des élèves ont pris une option essentiellement culturelle qui caractérise le lycée Honoré d'Urfé : audiovisuel, arts plastiques, musique, ... Des élèves ont choisi le lycée pour pouvoir faire au moins une de ces options.

Le nombre d'élèves qui ont demandé la voie générale a augmenté passant ainsi de 219 élèves en 2019-2020 à 253 élèves en 2020-2021.

Concernant la structure du lycée, conformément à la DHG, les secondes et les terminales perdent une division.

Une classe de première a été ouverte expressément. En effet, M. le Proviseur a été informé de cette ouverture seulement le 25 août dernier.

M. le Proviseur tient à remercier Mme Grand et Mme Relave pour leur efficacité sur la réalisation de l'emploi du temps de cette nouvelle classe.

3. Organisation de l'année scolaire 2020-2021

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

M. le Proviseur propose au vote une découpe semestrielle de l'année pour les élèves de première et de terminale. Cette proposition avait été débattue l'année dernière au dernier CA du 30 juin 2020, mais Mme Tomasini, Représentante des Professeurs, avaient demandé à ce que le vote soit reporté. M. le Proviseur avait accepté.

M. le Proviseur a procédé à une enquête auprès du personnel du lycée concernant la semestrialisation sur le schéma suivant :

Sur 90 personnels votants, 61.23% ont répondu.

- ✓ 3 bulletins pour les secondes avec un premier jusqu'au vacances de toussaint qui représente une remise à niveau et les deux derniers sur une période de 4 mois : 84.4% sont pour contre 15.6% qui s'y opposent
- ✓ 2 bulletins pour les premières et terminales avec une première période du 1^{er} septembre jusqu'au 2 février et la deuxième du 3 février jusqu'au 7 juin 61.23% sont pour et 34.4% contre.

Mr Léauté, représentant des professeurs , nous affirme que certains professeurs sont réticents pour plusieurs raisons, notamment sur le fait que la rentrée s'est déroulée il y a déjà quatre semaines, ce qui est relativement tard pour annoncer aux élèves un changement si important.

De plus, concernant parcoursup, ce sont les appréciations et les notes du 2^{ème} trimestre (de septembre à mars) qui sont prises en compte et que si la semestrialisation est adoptée, seulement que le 1^{er} semestre (de septembre à fin janvier), donc avec deux mois en moins. Il n'y a pas de précisions sur parcoursup entre un élève évalué par trimestrialisation et un autre par semestrialisation.

Autre point que souligne Mr Léauté est que certains élèves qui ont obtenu des résultats pas très satisfaisants au premier trimestre espèrent se rattraper sur le second.

Et enfin, pour les élèves qui n'ont pas envie de travailler ; comment les suivre ? la semestrialisation ne serait pas assez intéressante si elle n'est pas accompagnée de dispositifs plus importants pour les aider.

M. Léauté précise également que dans cette région, des établissements avaient mis en place la semestrialisation mais ont préféré revenir à la trimestrialisation. Ce choix de revenir à la trimestrialisation pose quand même question.

M. Buisson, représentant élève, pense que le passage à la semestrialisation va amplifier le stress des élèves en sachant que les élèves ne connaissent pas du tout les enjeux de ce passage.

Mr Aulagnon, CPE de l'établissement affirme pense que la semestrialisation n'aura aucun impact sur le suivi des élèves.

Mme Molla, représentante des professeurs, précise qu'il est compliqué de modifier pour un professeur de changer son organisation qui a toujours été basée sur la trimestrialisation.

Mme Béal, représentante des parents d'élèves FCPE pose la question sur le suivi des élèves durant la semestrialisation.

M. le Proviseur, affirme qu'en cas de semestrialisation, deux réunions à mi-semestre seraient organisées pour faire le point entre la famille et les professeurs. Concernant le suivi des élèves, en cas de difficultés, des réunions régulières sont organisées pour trouver des solutions et sans attendre la fin du semestre.

VOTE POUR LA SEMESTRIALISATION

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
4	23	0	0	0	0	2	13	8

VOTE POUR L'ORGANISATION DE L'ANNEE POUR LES SECONDES :

N°	Vfs	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
5	23	0	0	0	0	3	16	4

La semestrialisation est adoptée.

M. le Proviseur informe qu'un groupe composé d'enseignants, de parents, d'élèves et de personnels de direction et de la vie scolaire se réunira pour l'évaluation de la semestrialisation en fin d'année sur des critères bien déterminés.

Les Représentants des Professeurs souhaitent présenter une motion qui est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Motion des élus du personnel enseignant sur la semestrialisation :

Le principe de la semestrialisation en première et en terminale devra faire l'objet d'un second vote par le conseil d'administration dans un délai d'une année au plus tard après le premier vote. Des outils d'évaluation de cette expérimentation devront avoir été mis en place .

VOTE

N°	Vfs	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
6	23	0	0	0	0	0	23	0

4. Indemnités pour Missions Particulières (IMP) 2020-2021

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

VOTE

N°	Vfs	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
7	23	0	0	0	0	7	16	0

III- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

1. Don de la coopérative d'un montant de 500 euros

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

La coopérative fait un don de 500 euros, somme ouverte à la section vie de l'élève du budget, pour aider les familles en difficultés (essentiellement pour des activités pédagogiques...)

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
8	23	0	0	0	0	0	23	0

2. Décision budgétaire modificative

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Mme L'Agent comptable fait la présentation de la DBM Suivante :

-ouverture de crédits globalisés provenant de l'Etat pour la pris en charge des frais de stage

-modification du budget de façon substantielle d'une part suite à une très faible campagne de perception de la taxe d'apprentissage (- 8 600 €) et d'autre part suite à la chute drastique des recettes du service hébergement et restauration (- 183 867€) et ses conséquences sur le service ALO (-47 524 €).

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
9	23	0	0	0	0	0	23	0

3. Procédure d'utilisation des fonds sociaux 2020/2021

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Une modification est apportée sur le type d'aide que le fond social peut accorder. La priorité du fond social est essentiellement d'apporter une aide sur les repas et l'internat, les transports, l'équipement scolaire (calculatrices notamment) et sur les voyages scolaires (avec une aide plafonnée à 50 euros pour un seul voyage dans l'année).

L'aide de la coopérative interviendra notamment pour dépasser le seuil des 50 euros pour aider le financement des voyages si besoin.

Enfin, afin de faire face à des situations exceptionnelles, des mesures d'aide exceptionnelles seront mises en place.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
10	23	0	0	0	0	0	23	0

4. Participation des familles pour les sorties scolaires 2020/2021 (voir pièce jointe).

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces participations.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces participations.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
11	23	0	0	0	0	0	23	0

5. Convention avec l'association ensemble orchestral contemporain.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable. (projet avec Mme Bossu et les élèves de la spécialité et option musique)

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
12	23	0	0	0	0	0	23	0

6. Conventions pour l'organisation du FESUP 2021.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Le FESUP est prévu le jeudi 25 mars 2021 et le vendredi 26 mars 2021 au Centre des Congrès. Il est centré sur l'orientation Post Bac et les élèves de premières y assisteront.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
13	23	0	0	0	0	0	23	0

7. Tarifs d'hébergement et de la restauration pour l'année 2020 (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Le prix du repas des élèves, 4.20 euros, reste inchangé pour cette année.

Une augmentation de 0.05 euros est affecté sur le repas des personnels et une augmentation également de 2% pour les internes.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
14	23	0	0	0	0	0	23	0

8. Taux de participation du SRH au Service Général.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
15	23	0	0	0	0	0	23	0

9. Convention d'hébergement temporaire pour élèves extérieurs.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
16	23	0	0	0	0	0	23	0

10. Contrat de fourniture d'électricité pour le nouveau bâtiment.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
17	23	0	0	0	0	0	23	0

11. Autorisation de recrutement de CUI PEC

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
18	23	0	0	0	0	0	23	0

IV – QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

- **L'application du protocole sanitaire** : *Quand les salles de classe auront-elles des flacons de gels hydro-alcooliques afin de sécuriser l'usage des claviers, des matériels prêtés aux élèves, les sanitaires étant en nombre insuffisant ? Comment les élèves et les personnels ont-ils été formés aux gestes barrières comme le prévoit le protocole ? Quand les sèche-mains diffuseurs de virus seront-ils débranchés ?*

M. le Proviseur précise que les sèche-mains sont rebranchés suite à la mise en place du nouveau protocole

Concernant le gel hydro-alcoolique : les élèves de STL en produisent chaque semaine environ 40L par semaine en fonction des besoins. Un bidon de solution est présent dans

chaque classe et dans la salle des professeurs pour le nettoyage des mains ; les sprays ne peuvent pas être utilisés sur les claviers d'ordinateurs pour éviter toute casse.

Les toilettes sont toutes ouvertes mais sont apparemment peu utilisées.

En cas de signalement positif, l'établissement contacte alors l'ARS.

Sur 1660 élèves, suspicion de Covid pour 60 élèves, 4 élèves ont été testés positifs et enfin 2 enseignants sont en arrêts pour suspicion également.

M. le Proviseur précise qu'aucune formation spécifique n'est à proposer car les gestes barrières actuellement les plus efficaces restent le lavage des mains et le port du masque.

- **Les manuels scolaires** : Pourquoi les manuels n'ont-ils pas pu être distribués en début d'année au Lycée Honoré d'Urfé alors que ce fut le cas ailleurs ? Pourquoi de nombreux manuels de Terminales manquent-ils encore ? Pourquoi la région ne finance-t-elle pas les manuels dans toutes les disciplines comme Maths Expertes et Maths Complémentaires en lycée général ?

La distribution des manuels ne dépend nullement du lycée mais de la Région.

M. le Proviseur précise que la Région ne finance pas des manuels dans certaines disciplines comme Maths expertes et Maths Complémentaires car ce sont des options.

Concernant les autres manuels, contrairement à l'année dernière, la Région a décidé de mettre un traçage des livres prêtés. Des étiquettes devaient alors être déposées sur les livres mais malheureusement des soucis d'organisation de la Région ont retardé la livraison des manuels.

Sur 25 livres, il manque 9 livres de Terminale : italien en Générale et Technologique, Maths de Technologique, Enseignement Scientifique en Générale, SES (spécialité générale), Gestion et finance (spécialité de techno), Histoire Géographie de techno, Histoire et Géographie en Générale et Humanité Littérature Philosophie (spécialité générale)

Après en avoir discuté en réunion de direction, Mme Grand précise qu'il a été décidé de distribuer aux élèves de terminales les livres disponibles en début de semaine prochaine.

Mme Grand, Proviseur Adjointe, tient à remercier la vie scolaire pour leur coopération.

- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA DE LA LOIRE

1. Avenants sur cadre d'emploi 2020 2021

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	BI	Nul	Abs	Pour	Ctre
19	23	0	0	0	0	7	16	0

2. Conventions de partenariat (voir liste ci jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
20	23	0	0	0	0	7	16	0

3. Décision Budgétaire Modificative pour prélèvement sur fond de roulement

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

Il s'agit d'effectuer un prélèvement de 45 000 € sur le fond de roulement afin d'investir dans du matériel technique pour les sites des lycées partenaires où se déroulent la formation continue et l'apprentissage, et de l'investissement sur du renouvellement de matériel informatique

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
21	23	0	0	0	0	7	16	0

4. Note sur les frais de déplacement.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
22	23	0	0	0	0	7	16	0

5. Convention type pour l'achat de matériel pour les élèves en apprentissage dans les lycées ligériens, partenaires du GRETA CFA

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Cfre
23	23	0	0	0	0	7	16	0

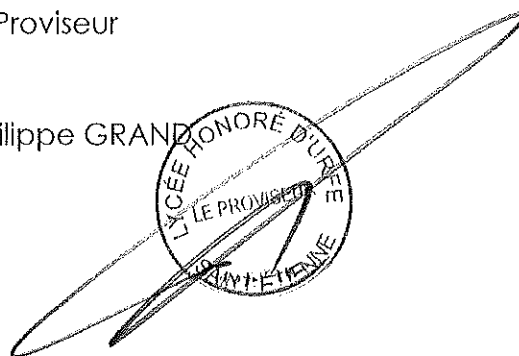
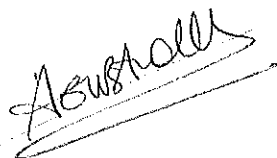
L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 21H00

Le Secrétaire de séance

Le Proviseur

Angélique TAGHBALOUT

Philippe GRAND



LYCÉE HONORE D'URE
LE PROVISEUR
SAINT-ETIENNE

